

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

3125, rue Dandurand

Investissements

Plus de 1,4 M\$

Calendrier

Phase 1 : du 7 août
jusqu'en décembre 2019

Phase 2 : d'avril à juin 2020

Horaire des travaux

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants
après 8 h

Entrepreneur

Construction Madux inc.

Travaux de sécurisation des façades

Tous les cinq ans, l'Office doit inspecter ses bâtiments de cinq étages et plus. C'est une obligation légale pour les propriétaires. À la suite de l'inspection des façades, l'Office doit réaliser des travaux pour sécuriser le revêtement du bâtiment et des balcons.

Seuls les logements dont le numéro se termine par 01, 07, 08, 09, 10, 11 et 12 seront touchés par les travaux de la phase 1 :

Ce sont les logements No : 101, 201,301,401,501, 107, 207,307,407,507, 108, 208,308,408,508, 109, 209,309,409,509, 110, 210,310,410,510, 111, 211,311,411,511, 112, 212,312,412 et 512.

Des questions concernant le chantier?



Andreea Quezada
Agente de liaison
514 868-3935.

Ces travaux permettront de conserver votre immeuble en bon état plus longtemps.

- ▶ Les garde-corps des balcons seront remplacés par de nouveaux garde-corps en acier galvanisé.
- ▶ Le muret de briques sur le balcon sera démoli et reconstruit à l'identique.
- ▶ La brique sur les murs extérieurs sera remplacée à certains endroits.
- ▶ Le scellant autour de chaque ouverture (portes et fenêtres) sera remplacé.
- ▶ La colle et le tapis sur les balcons seront retirés.
- ▶ Le béton sur les balcons sera réparé.
- ▶ Quelques planchers de balcon seront resurfacés.
- ▶ Les fissures seront réparées.
- ▶ Un nouveau trottoir sera construit du côté de la 8e avenue.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière, et
- ▶ présence d'équipements.
- ▶ Vous n'aurez **pas accès à votre balcon** pendant la durée des travaux.
- ▶ Tous les balcons devront être entièrement vidés avant le 7 août 2019.
- ▶ Il y aura une clôture grillagée installée devant votre porte de balcon pour votre sécurité.
- ▶ **Vous devrez enlever votre climatiseur. Si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même, vous devez en informer votre agente de liaison.**
- ▶ Si vous souhaitez un climatiseur, vous devez informer votre agente de liaison.
Veuillez noter que la salle communautaire sera ouverte et climatisée en tout temps.
- ▶ Il est **préférable de fermer vos fenêtres** pour éviter que la poussière entre dans votre logement **lorsque l'entrepreneur travaille à proximité.**
- ▶ Vous n'aurez pas accès à la cour arrière et au jardin.

Avec vous



Rencontre d'information du **16 juillet 2019** :

- ▶ À cette rencontre, **10 locataires** étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés des travaux à venir.
- ▶ L'OMHM leur a confirmé que la cour arrière sera remise en état à la suite des travaux.

À vous d'agir — Rôle du locataire

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :

- ▶ préparer votre balcon (voir fiche en annexe);
- ▶ enlever votre climatiseur;
- ▶ enlever votre antenne satellite (voir fiche en annexe).

2. Surveillez les **avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.

Merci **Votre patience et votre collaboration sont appréciées.**

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h - 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec 

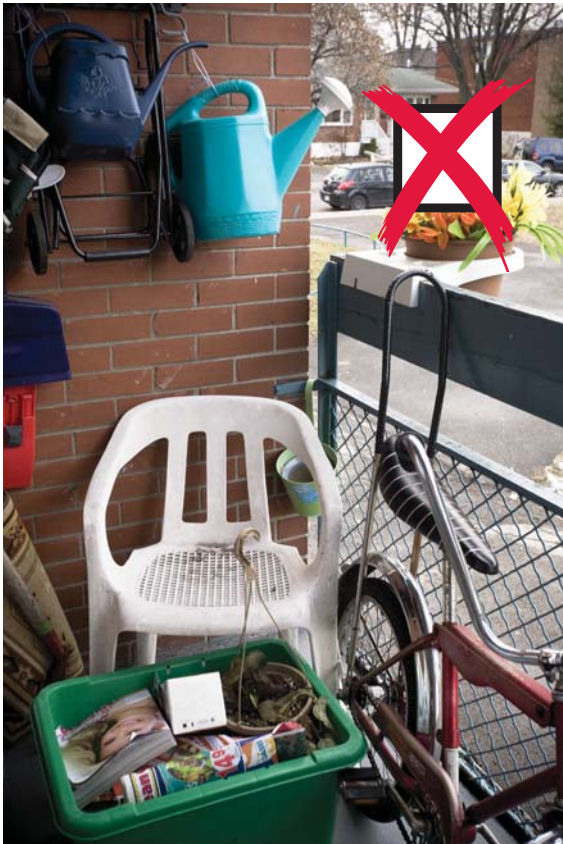
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

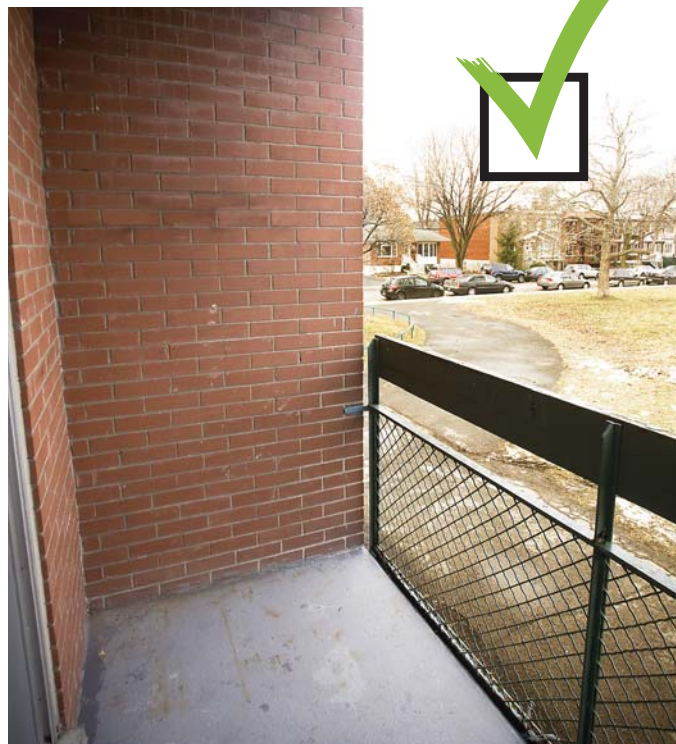
Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le **514 872-OMHM (6646)**.
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir.**
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Andréa Quezada**,
votre agente de liaison : **514 868-3250**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux ? Elle sera débranchée et retirée.

